



Enquête des contribuables associés : réaction

Dans notre dernière édition, nous avons consacré deux pages à l'enquête des Contribuables associés concernant les dépenses publiques des communes. Elle a fait réagir le maire de Sacé, Antoine Valprémit. « On décèle dans son propos (ndlr : le propos des Contribuables associés) *une pseudo-pensée libérale consistant à dire que le public, c'est mal géré, le privé c'est toujours mieux, et que moins il y a de dépenses dans la commune, plus les citoyens sont satisfaits. En quoi cette affirmation est vraie ? En quoi par exemple une commune sans école (et donc sans dépense) sera plus intéressante pour ses habitants qu'une commune dotée d'une école, d'une garderie, et d'une cantine ? En quoi une gestion privée sera gage de meilleure qualité et de meilleur service pour les habitants ? Prenons un centre aquatique : celui de Laval concédé au privé et dont le tarif d'entrée est 50 % plus cher est-il plus intéressant que celui de Mayenne resté en gestion publique ? Globalement, on constate que les villes-centres sont mal classées (Ernée, Cossé, Meslay, Gorron, Craon, Villaines, Lassay, Renazé sont toutes entre 2 et 6/20), et les communes rurales sont mieux notées. C'est très certainement lié aux charges de centralité de ces petites villes. »*